

---

Bénéficiaire : HERVE Isabelle

Direction et fonction : COMMUNICATION Directrice de la communication

Date début de la mission : 2025-10-13

Date fin de la mission : 2025-10-12

Lieu de la mission (adresse, ville et Code postal) : paris 75002

Résidence administrative (lieu habituel de travail) : 95200 sarcelles

Lieu de résidence : 95550 bessancourt

Organisateur et objet de la mission : formation - organisateur sigidurs et capcom

Moyens de déplacement utilisés : Transport en commun (Bus, RER, Métro, Trains Régionaux, etc..)

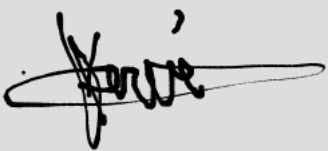
Exécution : Le Président est chargé de l'exécution du présent ordre de mission qui sera notifié à l'agent et transmis à Madame la Comptable Publique.

Rappel :

L'ordre de mission est impérativement émis avant tous déplacements. Outil administratif clé, il encadre les déplacements professionnels des agents, assurant ainsi une gestion efficace et transparente des ressources publiques. A défaut de disposer de cet Ordre de Mission, les frais de déplacement pourront ne pas être remboursés

L'agent est tenu de fournir les justificatifs de ses dépenses pour obtenir un remboursement.

Signature de l'agent :



Signature du Directeur Général :